

GRAND PRIX 2025

Samedi 15 & Dimanche 16 MARS 2025

GOLF DU CHATEAU D'AUGERVILLE

Place du Château 45330-AUGERVILLE

02 38 32 12 07

www.asgolf-augerville.fr

RÈGLEMENT PARTICULIER DE L'ÉPREUVE

Ce règlement complète les règlements généraux des épreuves fédérales amateurs.

Les conditions de ce règlement particulier prévalent sur celles des règlements généraux.

1- CONDITIONS DE PARTICIPATION

1-1 **Épreuve non-fumeur** ouverte à tous les joueurs licenciés d'une fédération reconnue et répondant aux exigences des Règles du Statut d'Amateur rentrant dans la limite des index fixée ci-dessous à l'article 2.

1-2 Epreuve exigeant le « droit de jeu Fédéral 2025 » acquitté de 40 €.

1-3 Certificat médical : le règlement du vademécum 2024 s'applique « chaque joueur doit être titulaire d'un certificat médical de non-contre-indication à la pratique du golf en compétition, si le joueur a fourni un certificat en 2023 ou 2024 et d'attester avoir répondu négativement à toutes les questions du questionnaire de santé disponible sur My ffgolf.

2- FORME DE JEU

Stroke-Play - 36 trous - 18 trous par jour - Classement sur l'addition des 2 tours.

Une série Dames : index inférieur à 14,4

Départs marques bleues

Une série Messieurs : index inférieur à 11,4

Départs marques blanches

Le champ des joueurs est limité comme suit :

Nombre total de joueurs Maximum	Dont Dames Minimum	Pros : nombre maximum autorisé	Dont wild cards Maximum
108	30	12	11

Si le nombre des candidatures dépasse le nombre de joueurs maximum autorisé, les inscrits seront désignés en appliquant les directives du Vademecum 2025 (Cahier des charges des Grands Prix §1.4.4.2).

Note 1 : La *Ligue du Centre-Val de Loire* dispose de 11 wild cards, incluses dans le nombre total de participants.

Note 2 : L'ordre des Mérites et l'index seront pris en compte à la date du **02.03.2025**.

Les joueurs licenciés d'une fédération étrangère devront fournir une attestation d'index à cette date.

Départage : Le départage pour la 1ère place se fera en play-off trou par trou sur les trous désignés par le Comité de l'épreuve. Autres places : départage selon plan informatique de la FFGolf.

Départs : Le tirage des départs sera réalisé conformément aux directives du Vademecum 2025 (Cahier des charges des Grands Prix §1.4.4.2).

3- INSCRIPTIONS

Inscriptions uniquement par courrier, impérativement accompagnées du droit d'engagement **jusqu'au Dimanche 02 mars 2025 minuit**, seront adressés à l'adresse figurant dans le cadre en haut de page.

Droits d'engagement : (journée d'entraînement comprise)

- Adultes **90 Euros** (45 € pour les membres du club)
- Joueurs de 19 à 24 ans (nés entre 2001 et 2006) **65 Euros** (35 € pour les membres du club)
- Joueurs de 18 ans ou moins (nés en 2007 ou après) **50 Euros** (25 € pour les membres du club)

La liste des participants retenus sera communiquée à la *Ligue* avant le **mercredi 05 Mars 2025** à 12h.

Tout joueur déclarant forfait après la publication de la liste officielle des joueurs sera redevable du droit de compétition, sauf sur présentation d'un certificat médical.

4- JOURNÉE D'ENTRAÎNEMENT

La journée d'entraînement est prévue entre le 9 et le 14 mars 2025, sur réservation des départs au Golf.

5- REMISE DES PRIX

Dimanche 16 Mars 2025, 30 minutes après la fin de la compétition.

Classement en brut uniquement.

Trophée aux 1er, 2ème et 3ème des classements généraux Hommes et Dames.

6- COMITÉ DE L'ÉPREUVE

Sur nécessité, le comité de l'épreuve se réserve le droit de modifier le présent règlement.

Sa composition sera affichée sur le tableau officiel.



GRAND PRIX 2025
Golf du Château d'Augerville
Samedi 15 et Dimanche 16 Mars 2025

BULLETIN D'INSCRIPTION

NOM : PRENOM :

N° de Licence Club :

Index : Catégories : Homme Femme

Je suis dans le mérite amateur : oui non Classement :

Droit de jeu fédéral **obligatoire** acquis le / /2025

Adresse postale :

.....

Numéro de téléphone :

E-mail :

J'ai bien pris connaissance du règlement de l'épreuve ci-joint.

J'ai bien pris connaissance que tout joueur déclarant forfait après la publication de la liste officielle des joueurs sera redevable du droit de compétition, sauf sur présentation d'un certificat médical.

Je règle mon inscription par chèque à l'ordre du Golf d'Augerville
(1 règlement par joueur)

Les engagements sont à adresser par écrit, **avant le Dimanche 02 mars 2025** à minuit, à :

Golf du Château d'Augerville
« Grand Prix 2025 »
Place du Château
45330-AUGERVILLE

Pour tout renseignement et indication, contactez le 02 38 32 12 07